

**COMMUNE DE GENCAY**  
**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 avril 2011**

Le Maire ouvre la séance à 20h30 en présence de Mesdames et Messieurs les conseillers:

**Jean BERGER, François BOCK, Guy BOUCHET, Jean Jacques CHEVRIER, Jacques DEMELLIER, Claude FERRON, Annie FULIGNI, Bernard HIPPEAU, Arnaud LELONG, Dominique NEVEUX, Christelle PINEAU.**

Absents excusés avec pouvoir : **Jacques ELIAS, Monique GUILLEMINAUD, Valérie HABERBUSH.**

Absents excusés : **Martine BIAIS, Robert DENIS, François GUYOT, Francis GUICHARD.**

Secrétariat : Mademoiselle Sandra AYRAULT.

**1 . Approbation du compte rendu du 29 mars 2011.**

- Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

**2 . Réunions et manifestations en mai 2011.**

- Document joint en annexe.

**3 . Vie communale :**

- **A- Commune : Travaux en cours.**

**A-1 Rue de l 'Aumônerie.**

- Réception des travaux jeudi 28 avril.

**A-2 Peinture murale.**

- La peinture a été réalisée en 5 jours. Inauguration le jeudi 19 mai à 17 h00.

**A-3 Écoles.**

- Réception des devis matériaux et composants nécessaires à la réalisation des travaux par les employés communaux pendant les vacances scolaires d'été. Les fournitures doivent être commandées prochainement.

- Cantine : réflexion à mener sur la mise en œuvre d'un self service. Sodexo doit nous faire une proposition commerciale.

**A-4 Voirie.**

- Programmation des travaux (vieux château, trottoirs, etc) en cours.

**A-5 Champ de foire.**

- Dans le cadre du plan de circulation, une réflexion sur l'aménagement du champ de foire doit être menée par le conseil.

**A-6 Perception.**

- L'appartement de fonction doit être rénové, les travaux sont à la charge du Trésor public.

- **B-SIVM :Travaux en cours.**

**B-1 Station d'épuration.**

- La station pourrait être partiellement opérationnelle courant juin.

**B-2 Plan d'eau.**

- L.P.O. : inauguration de refuges de nidification, le jeudi 19 mai à 18 heures, sur site, suivie d'une projection au cinéma et d'un pot de clôture.

**B-3 Piscine + jeux.**

- Sujet abordé au prochain conseil.

**B-4 Chemin de la Grande Borne**

- Projet d'arborisation en cours, le financement du projet pourrait être subventionné à 80 %, les 20 % restants seraient partagés à hauteur des 2/3 par Magné et de 1/3 par Gençay.

- **C- Travaux à venir.**
  - C-1 Gendarmerie.**
    - Dossier transmis au ministère de l'Intérieur, en attente de la validation du projet pour lancer les opérations de financement et de réalisation.
  - C-2 Petite enfance.**
    - En attente du permis de construire.
  - C-3 Lotissement municipal de la Grande borne.**
    - Réception de l'avis de la Région.

#### 4. Délibérations.

##### 4-1 Taux contributions directes.

- Lors du dernier conseil, nous avons adopté le budget primitif 2011, sans connaître le niveau de nos ressources fiscales, du fait que la trésorerie générale ne nous avait pas transmis l'état prévisionnel de nos recettes.
- Le budget 2011 a été calé sur la base des recettes fiscales 2010 (Impôts + taxes + allocations diverses = 655 K€)
- D'autre part, la réforme de la taxe professionnelle défavorise fortement les collectivités n'ayant pas sur leur commune d'entreprises à forte valeur ajoutée, cela se traduit par une diminution de nos recettes mais qui seront compensées cette année par la Garantie Individuelle de revenu.
- L'état nous a fait savoir que les collectivités locales doivent participer à la réduction de la dette nationale par le gel des dotations.
- Compte tenu de nos investissements présents et futurs, de nouvelles ressources financières devront être trouvées en 2012 et pour les années suivantes/.

**Le conseil après délibération à l'unanimité reconduit les taux d'imposition de l'année précédente.**

- **Rappel des taux**

	<b>2010</b>	<b>2011 =</b>
Taxe habitation	21,64%	21,64%
Foncier bâti	21,12%	21,12%
Foncier non bâti	39,76%	39,76%
CFE	18,82 %	18,82 %

##### 4-2 Courrier du Préfet sur les réformes territoriales.

- Le 02 mai, le préfet va présenter une nouvelle carte de la Vienne de l'intercommunalité, dessinée selon les directives de la réforme des collectivités. L'objectif est de simplifier l'administration territoriale, de réduire le nombre des syndicats, de repenser les territoires.

**Compte tenu de la date de la réunion, les membres du conseil ont jugé qu'il n'était pas opportun d'adresser maintenant le courrier préparé sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SCDI).**

En conséquence, le courrier du 31 mars ayant pour objet nos remarques sur la réforme des collectivités territoriales est annulé.

##### 4-3 Courrier Cinéma : Soutien au cinéma de Gençay.

- Le conseil municipal considère que la création d'un multiplexe à Fontaine-le-Comte, menace le devenir du cinéma de Gençay.
- A terme, notre cinéma pourrait disparaître, la commission départementale d'aménagement commerciale de la Vienne privilégiant les intérêts du grand Poitiers au détriment des collectivités rurales.
- Le conseil municipal présente à la commission départementale

d'aménagement commerciale le recours suivant :

- Reconsidérer l'implantation du complexe en tenant compte d'un aménagement cohérent du territoire du département et pas seulement du grand Poitiers.
- Recevoir des représentants du conseil municipal et des membres de l'association gestionnaire de la salle du cinéma.

**Le conseil municipal après en avoir débattu, adopte à l'unanimité la teneur du texte et demande au maire de bien vouloir adresser à la commission départementale d'aménagement commerciale notre recours.**

#### **4-4 Demande de subvention à l'agence de l'eau.**

- Achat d'une désherbeuse mécanique et d'un aspirateur tracté ( 8700 HT )
- Sur l'investissement, l'agence de l'eau participe à hauteur de 30 % sur la valeur HT.

**Les membres du conseil donnent leur accord pour effectuer la demande de subvention auprès de l'agence de l'eau.**

#### **4-5 Rue de l' Aumônerie : marché complémentaire.**

- Dépassement des coûts de 3 550 €.

**Le conseil municipal accepte le dépassement des coûts des travaux et demande au maire de prendre les dispositions nécessaires à cet effet.**

#### **4-6- Zone de développement de l'éolien .**

- Le pays Gencéen n'est pas concerné par le développement d'une zone éolienne.
- Pour décréter une Z.D.E., le préfet ne peut intervenir qu'après avoir recueilli l'avis des communes limitrophes.
- Sans avis des communes limitrophes, il est considéré qu'elles sont favorables au projet.

**Le conseil après en avoir débattu et avoir voté à main levée, exprime le résultat suivant : 12 abstentions, 5 pour, 1 contre. La demande d'avis reste donc lettre morte.**

#### **4-7 Convention SIVEER-Station d'épuration.**

- Choix de la gestion de la station :
  - 1 - Au travers d'une convention, la gestion s'élève à un coût de 105 K € / an.
  - 2 - Par transfert total de la compétence, le montant n'est que de 94 K€ / an.

**Les membres du conseil à l'unanimité optent pour le transfert de la totalité des compétences au SIVEER.**

### **5. Questions diverses.**

#### **5-1 Courrier Henri DONZAUD : « Quel avenir culturel en Civraisien » ?**

- Réflexion sur la lettre de H. DONZAUD : J.J CHEVRIER rappelle l'historique de l'association depuis la création du pôle culturel dans les années 60, qui deviendra le Centre Culturel - la Marchoise.
- La lettre dénonce la situation culturelle dans le pays civraisien qui devient déliquescence par manque de volonté politique et qui est à la fois structurelle et économique.
- Le budget 2011 est déficitaire. Le Centre culturel a fait appel à un cabinet d'audit pour analyse de la situation culturelle et comptable. A la lecture du rapport, des mesures seront à prendre pour sauvegarder cette activité indispensable à la collectivité.

#### **5-2 Marché du samedi.**

- Samedi de Pâques : le tirage des lots à 11h00. Les lots ont été remis aux 2 heureux gagnants.
- Le prochain tirage aura lieu le 28 mai à 11h30 avec pour thématique la fête des mères. La remise des lots se fera le samedi suivant.

#### **5-3 Subventions Associations.**

- La commission des finances doit être convoquée afin de prédéterminer le montant des subventions, la délibération au prochain conseil.

#### **5-4 Panneau signalétique lumineux.**

- Le coût de la fourniture et de l'installation d'un panneau signalétique sur la place du marché, s'élève à un montant de 20 K€.

#### **5-5 Rappel des règles de bon voisinage.**

- Un bulletin municipal recto verso serait nécessaire pour rappeler les arrêtés municipaux concernant les bruits, les feux de jardin....

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22 h 30.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 31 mai 2011 à 20h 30.

B. Hippeau